

Restauration collective : Assemblée générale de l'AGRAF du 28 juin 2018

Le Président de l'AGRAF ouvre l'AG en présentant les participants puis précise l'ordre du jour. Avant d'aborder celui-ci, les OS procèdent à des déclarations liminaires. De ces déclarations, on peut retenir : que les OS regrettent le peu de représentants de l'Etat pour cette AG (beaucoup de pouvoirs ont été donnés pour les votes), et soulignent la politique de démantèlement de l'Etat. Dans ce contexte, quel sort sera réservé aux associations comme l'AGRAF ? Ils réaffirment leur combat pour la défense de l'action sociale. Avec le projet de « Comité Action Publique 2022 » (CAP 22), et la fusion des associations de politique sociale des ministères économiques et financiers, toutes les OS craignent une dégradation sociale. Celle-ci touche déjà le siège de l'AGRAF où, selon les OS la politique managériale est à repenser. A la baisse de la fréquentation des restaurants administratifs de l'AGRAF en 2017, le Secrétariat Général répond par l'arrivée d'un « food truck » sur le site de Bercy. Le nouveau restaurant « White » à Montrouge, semble avoir opéré un mauvais départ, avec des problèmes de gestion du personnel. Les OS demandent aussi un calendrier plus précis des travaux sur les différents sites de l'AGRAF et les restaurants concernés par les travaux.

Le Président fait la synthèse de ces déclarations et revient sur CAP 22 et les travaux prévus au niveau social. Il souligne que les engagements pris en 2017 ont été tenus. Les comptes de l'AGRAF sont aujourd'hui en équilibre. Pour la baisse de fréquentation des restaurants, celle-ci s'explique par la baisse des effectifs des services déconcentrés dans Paris, (sauf administration centrale) et l'offre doit être mieux adaptée à la demande des usagers. Les usagers souhaitent une offre nouvelle, ce qui expliquerait l'installation temporaire d'un « food-truck » à Bercy.

Mais l'AGRAF n'est pas partie prenante dans son installation. IL s'agit d'une initiative propre au SG. Pour revenir sur le climat social, le président rappelle que l'association emploie 370 salariés, avec des profils très divers et qu'elle fait face à des préoccupations sociales tout au long de l'année. Un audit externe de l'AGRAF sera tout prochainement organisé sur une vision assez large du siège de l'association et de l'organisation des restaurants.

Concernant le restaurant « White », on note la qualité et l'originalité des repas. Toutefois, le restaurant fonctionne avec une équipe dont les membres ont tous été désignés au début de l'année pour l'ouverture du restaurant. D'où des difficultés relationnelles avec le « chef » (qui selon les bruits de couloirs semble avoir une façon de manager son personnel comme dans un restaurant du privé). Le climat se serait apaisé, mais demeure toujours tendu. Un des problèmes évoqués est l'arrivée des usagers aux mêmes horaires pour déjeuner, ce qui entraîne des queues aux stands et aux caisses. Sur l'offre

alimentaire, les équipes de l'AGRAF travaillent sur de nouveaux menus pour la rentrée. Enfin, l'association a recruté une spécialiste de la communication pour la fin juillet.

Les OS reviennent sur certains points : l'arrêt maladie du directeur de la production, qui n'a pas participé aux réunions de travail et à l'AG. En fait, ce dernier quitte l'association le 1^{er} juillet par rupture conventionnelle, sa présence aux réunions de fin juin ne semblait pas une nécessité. Ce qui relance le débat sur les recrutements à l'AGRAF : qui recrute, comment sont rédigées les fiches de postes et par qui ? Le départ du DGA de l'association est-il prévu et programmé ? Des précisions sont également demandées sur l'audit, avec en particulier les personnes concernées, et le télétravail qui n'existerait pas pour le moment à l'AGRAF, mais qui concerne déjà les deux autres associations (EPAF et ALPAF). Selon la définition que l'on retient du télétravail, en tant que travail nomade, ce mode de travail est déjà appliqué à l'AGRAF.

Ordre du jour : approbation des procès-verbaux :

1. Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 4 décembre 2017 ;

Résolution n°1 :

«L'Assemblée Générale de l'AGRAF, réunie le 28 juin 2018, approuve en l'état le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 décembre 2017.»

«L'Assemblée Générale de l'AGRAF, réunie le 28 juin 2018, approuve en l'état le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 décembre 2017.»

Résolution n°2 :

«L'Assemblée Générale de l'AGRAF, réunie le 28 juin 2018, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que toutes opérations traduites par lesdits comptes et commentées ou résumées dans l'annexe et le rapport de gestion.»

Résolution n°3 :

« L'Assemblée Générale de l'AGRAF, réunie le 28 juin 2018, constate que, compte tenu des charges et produits de l'exercice 2017 retracés dans les comptes qui lui ont été soumis, un résultat positif de 102 516€ est dégagé. Elle décide donc d'affecter cette somme au poste « Résultats sous contrôle de tiers financeurs ».

Résolution n°4 :

«L'Assemblée Générale de l'AGRAF, réunie le 28 juin 2018, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 612 – 5 du Code du Commerce, prend acte de l'absence desdites conventions.»

Résolution n°5:

Désignation des commissaires aux comptes titulaire et suppléant pour les exercices 2018 à 2023.

Les résolutions sont votées à l'unanimité par les OS. A retenir : **Saint-Sulpice**, dans le 6^{ème} arrondissement, représente le point noir des restaurants de l'AGRAF sur Paris,

avec des menaces de fermeture de la part des services vétérinaires. La vétusté des locaux nécessite des travaux qui devraient être engagés par la DRFIP d'Ile de France. Le conflit entre l'AGRAF et la DGFIP n'a pas abouti pour le moment. Sur l'année 2018, problèmes avec l'ouverture du « **White** » suite à la fermeture de Malakoff et Atlantique. Les problèmes sont-ils liés à un sous-effectif du personnel du restaurant ? Les projets pour la rentrée : **Reully**, travaux à partir du 1^{er} mars 2019 (confirmé dans le calendrier). La réouverture est prévue pas avant janvier 2020. La laverie va enfin être changée !

2. Présentation du rapport de gestion et du rapport environnemental 2017 et perspectives 2018 ;

L'année 2018 est sous le signe de la communication.



AGRAF

Association pour la Gestion des Restaurants des Administrations Financières



RAPPORT ENVIRONNEMENTAL 2017

Assemblée Générale du 28 juin 2018



Charlène PORTIER



LES OUTILS POUR AVANCER



TRAMES DE MENUS

Intégration de produits bio de façon automatique dans les menus :

2017

Décembre

Semoule bio

2018

Avril

Pâtes bio
Riz long blanc bio

2019

Et demain ?

Réflexion et recherche sur :

- Légumes (ex: carottes) si volumes suffisants
- Les céréales bio et complètes



LES OUTILS POUR AVANCER

CAHIER DES CHARGES



- Marchés alimentaires** (Exemple : viande, œufs, pâtisseries)
 - Déplacement des critères de sélection sur le bien-être animal et les avantages nutritionnels
- Marchés de fournitures** (Exemple : vaisselle)
 - Mise en avant de la notion de poids, de durabilité des produits et de remplacement partiel
- Marchés alimentaires, consommables, matériels** (Exemple : fruits et légumes, poisson, fournitures de bureau, prestation contre les nuisibles, etc.)
 - Généralisation des critères de sélection des candidats fournisseurs sur les aspects environnementaux et les modes de production



LES OUTILS POUR AVANCER

TRAMES DE MENUS

Travail collaboratif avec les fournisseurs de viande sur *l'équilibre matière* et intégration dans la conception de notre trame de menus

Objectif : rééquilibrer nos achats sur certains morceaux de viande pour permettre une meilleure valorisation des bêtes élevées dans le respect de cahiers des charges spécifiques (label Bleu-Blanc-Cœur, label Rouge, etc.)

- Inciter les producteurs à s'engager dans les démarches environnementales ou nutritionnellement avantageuses (avec la garantie de trouver des débouchés)
- Obtenir les volumes nécessaires au fonctionnement des établissements, sans rupture





LES OUTILS POUR AVANCER

MON RESTAURANT RESPONSABLE

Projet initié fin 2017



Présentation publique le 03 octobre 2018 au CASC de Bercy

Définition d'environ 12 engagements portant sur :

- ❖ Le bien être des convives
- ❖ Le contenu de l'assiette
- ❖ Les éco-gestes
- ❖ Les mesures prises en faveur de l'emploi, de la formation et de la communication

5



MAITRISER NOTRE EMPREINTE CARBONE & PRESERVER LA BIODIVERSITE



7



MAITRISER NOTRE EMPREINTE CARBONE

Les achats de fruits et légumes frais, nationaux, régionaux et bio en €



Les F&L bio toutes origines représentent environ 8% des achats de l'AGRAF



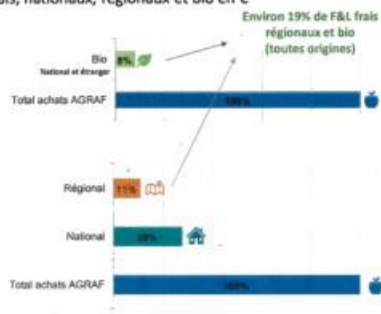
Les F&L produits à moins de 200km de l'origine représentent environ 11% des achats



Environ 28% des F&L servis proviennent du territoire national



Total des achats de fruits et légumes frais : environ 537 tonnes et 670 000€



6



A SUIVRE...



8

Après la présentation du rapport environnemental 2017, la CFDT s'est félicité de l'introduction du bio dans les menus de l'AGRAF, tout en pointant une baisse des informations sur la traçabilité des aliments et le manque d'informations sur le plats bios, que l'on observait il a un ou deux ans et surtout ces derniers mois. Ne serait-ce pas dû à un manque d'effectif des personnels qui ne peuvent plus fournir à l'affichage en plus de la présentation des plats ? La responsable du service HQSE, après sa présentation du rapport environnemental 2017 constate en effet qu'il y a un effort à faire dans ce sens. Les principaux points de ce rapport (voir les diapositives) est la maîtrise de l'emprunte carbone et la préservation de la biodiversité. Avec les programmes Bleu-Blanc-Cœur, pour une meilleure santé, la pêche durable et les produits bio. On peut évoquer aussi le recyclage des déchets. Tout cet aspect communication ne doit pas faire oublier que si une entité se met à faire beaucoup de communication, c'est qu'il y a des problèmes à masquer, et qu'il faut être vigilant sur la communication. Le personnel de l'AGRAF va-t-il pouvoir suivre dans ces efforts, alors que l'on note souvent le manque de personnel ?

3. Présentation du bilan social 2017 ;

4. Présentation des comptes 2017 ;

Voir le précédent compte rendu de la réunion de travail du 22 juin.

5. Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2017;

6. Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2017 ;

Les OS CGT, SUD-SOLIDAIRES et FO se sont abstenues de voter les comptes 2017. La CFDT a voté les comptes.

7. Vote d'une résolution visant à affecter le résultat positif dégagé au titre de l'exercice au poste «Résultats sous contrôle de tiers financeurs» ;

8. Rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions visées à l'article 612-5 du Code du Commerce et vote d'une résolution relative aux conventions nommées ci-dessus ;

9. Désignation des commissaires aux comptes titulaire et suppléant pour les exercices 2018 à 2023

Los du vote, la CFDT s'est abstenue de voter pour la désignation des nouveaux commissaires aux comptes, en rejoignant par cela les autres OS. Raisons : manques de précisions dans la procédure, flou dans le choix, et manque d'informations de la part de la direction de l'AGRAF.

Paris, 4 juillet 2018

Didier Maître et Vanessa Marie-Joseph pour la CFDT